

Musiques d'Ensemble, un concours différent...

C'est en 1987, à l'initiative de Simone du Breuil, alors présidente de la **FNAPEC**, et de Jacques Taddei, alors Directeur du Conservatoire de Rueil-Malmaison, que le concours **Musiques d'Ensemble** voit le jour.

Il s'impose rapidement comme l'un des concours de musique de chambre les plus prestigieux de l'hexagone. Mais surtout, les candidats viennent y rechercher une audience, une reconnaissance, des conseils, des appuis et une aide financière pour mener à bien un projet professionnel.

Des bourses* pour financer un projet musical

Les prix attribués, dotés d'enveloppes financières variables (de 1 000 à 5 000 €) ou prix spéciaux, récompensent non seulement la performance musicale mais également la qualité d'un projet professionnel collectif. Les bourses mises chaque année à la disposition des lauréats sont là pour contribuer à sa réalisation en finançant, par exemple, une commande d'œuvre, un concert, un disque, des plaquettes de promotion, un stage à l'étranger, une master class, etc.

* sous réserve du soutien accordé par nos partenaires

Un concours mais également un lieu d'échanges

La manifestation **Musiques d'Ensemble** se veut également lieu d'échanges et de rencontres entre tous les participants, jeunes musiciens, membres du jury, public, organisateurs. Ainsi plusieurs organisateurs de festivals profitent de cette manifestation pour engager un ou plusieurs groupes et leur proposer des concerts, qu'ils soient lauréats ou non.

Cet attachement à une sélection rigoureuse et à un accompagnement de qualité marque le sens de l'action de la **FNAPEC** : un partage de compétences et d'expertises au bénéfice des jeunes musiciens.

Un palmarès qui tient compte de la qualité du projet professionnel

Le concours est ouvert à des groupes constitués de jeunes artistes de 18 à 30 ans, organisés en ensemble à **vocation professionnelle** sans chef et composés de 2 à 15 musiciens étudiant ou ayant étudié en Europe, sans considération de nationalité. Il récompense les meilleures prestations musicales : cinq à six prix sont distribués selon les années. Le jury tient compte également de la qualité du projet porté et de la capacité de l'ensemble à durer.

Voilà la raison pour laquelle ce **concours est sans conteste celui qui compte le plus de lauréats dont on parle encore aujourd'hui**. En 29 ans, ce sont une trentaine d'ensembles récompensés qui existent toujours. Quant aux autres participants, ils sont, pour la plupart, devenus professionnels.

Éclectisme et complémentarité

Le jury lui-même est à l'image de cet esprit d'éclectisme et d'exigence qui anime le concours **Musiques d'Ensemble**. Composé de diverses personnalités du monde musical – anciens lauréats, directeurs de conservatoires, solistes, compositeurs, directeurs d'opéra ou d'orchestre, directeurs de festivals – le jury salue chaque année, le niveau exceptionnel des candidats.



**C'est là toute l'originalité de la formule imaginée par ses fondateurs
un concours pour aider de jeunes ensembles musicaux
à se lancer dans l'aventure professionnelle.**